

**Déclaration préalable au Comité Technique spécial départemental du 15 mars 2016**

Monsieur l’Inspecteur d’Académie, Mesdames et messieurs les membres du CTSD.

Nous siégeons aujourd’hui pour préparer la rentrée 2016 dans les établissements du 2nd degré. Au vu des chiffres, encore une fois, nous pourrions être tentés d’un satisfecit que d’aucun saurait nous reprocher. Pourtant, une carte scolaire avec 32 Postes équivalent temps plein, la création de 46 postes d’enseignants et un solde positif de 27 postes, sont autant de constats positifs soulignant l’engagement de notre gouvernement dans la Refondation de l’Ecole.

Ces constats sont cependant vite nuancés par une obstination récurrente de notre Recteur à ne pas vouloir mettre à disposition des organisations syndicales présentes autour de cette table, l’ensemble des documents nécessaires à la représentation des personnels. Nous réclamons depuis de nombreuses années la liste des départs à la retraite et les blocs de moyens provisoires. Nous le faisons au titre de l’article 50 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l’état. Il serait temps que Monsieur le Recteur nous accorde toutes les facilités pour exercer nos fonctions, tel que le stipule cette circulaire. Il est impossible pour nous, représentants syndicaux d’avoir une vision exhaustive des solutions à proposer à nos collègues, notamment ceux en mesure de carte scolaire. Cette posture relève du déni de dialogue social.

D’autre part, les neutralisations de fermetures de postes dans les collèges des Landes viennent modérer l’affichage positif du Rectorat. Si l’administration fermait des postes dans les collèges là où les situations le justifient, ce serait un solde négatif de 5 postes pour les collèges des Landes. Cet affichage qui relève de la communication ne nous trompe pas et vient pondérer un solde artificiellement élevé.

Alors, oui, les moyens sont là, malgré tout, pour assurer la Réforme du collège que l’Unsa Education continue de soutenir. La hausse de la démographie lycéenne est accompagnée. Les suppressions de postes sans solution restent heureusement très à la marge. Nous saluons par ailleurs, le travail extrêmement sérieux et humain des services de la DSDEN toujours en recherche de solutions satisfaisantes pour les collègues enseignants.

Cependant, notre fédération des métiers de l’Education rappelle qu’une rentrée scolaire se fait aussi avec des personnels d’éducation, des personnels administratifs, des assistants sociaux et des infirmiers qui seront les grands oubliés de cette rentrée départementale 2016.